



Strasbourg, 3 mai 2019

CDCT (2018) 2rev3

COMITE DU CONSEIL DE L'EUROPE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (CDCT)

**Conférence de lutte contre le terrorisme
sur le rôle des femmes et des enfants impliqués dans des infractions
à caractère terroriste et rentrés dans leur pays**

Document de réflexion

Secrétariat de la Division Anti-Terrorisme
Direction de la société d'information - Lutte contre la criminalité, DG I

www.coe.int/terrorism

Contexte et objet

La situation concernant le terrorisme en Europe se distingue ces dernières années par un certain nombre de caractéristiques inédites. Le grand nombre de combattants terroristes étrangers originaires de l'Europe se rendant à l'étranger pour rejoindre divers groupes terroristes, le phénomène des terroristes agissant seuls, le recours de plus en plus fréquent à des armes légères ou non conventionnelles pour perpétrer des attentats terroristes ainsi que l'exploitation à grande échelle d'internet à des fins terroristes ne sont que quelques-uns des exemples de la menace qui pèse actuellement sur la sécurité des États membres.

L'un des aspects les plus préoccupants pour la sécurité des États membres est le nombre croissant de femmes et d'enfants impliqués dans des infractions à caractère terroriste commises dans les zones contrôlées par des groupes terroristes tels que Daesh en Iraq, Boko Haram au Nigeria, al-Shabaab au Kenya et en Somalie et diverses émanations d'Al-Qaïda en Afrique et en Asie.

Concernant les enfants, et en particulier les garçons, certains groupes terroristes assurent de manière systématique leur endoctrinement idéologique et leur entraînement au maniement des armes dans le cadre scolaire. Ces mêmes groupes sont aussi tristement connus pour faire participer des enfants, même très jeunes, à des infractions terroristes ou liées au terrorisme. Il s'agit là d'une grave violation des droits de l'enfant et d'une exploitation de leur vulnérabilité. Il est également important de mentionner que le retour éventuel de ces enfants posera aux États membres un certain nombre de difficultés, liées en particulier à leurs besoins sociaux, psychologiques et éducatifs. Ils sont essentiellement considérés et traités comme des victimes, mais certains d'entre eux pourraient dans l'avenir devenir une menace pour la sécurité en l'absence d'intervention sociale adéquate.

Pour ce qui concerne les femmes, on sait de longue date que les groupes terroristes ont de manière systématique porté atteinte aux droits des filles et des femmes, notamment par le recours à l'esclavage, au viol, à l'exploitation sexuelle et à l'imposition généralisée de règles sévères et discriminatoires à leur rencontre dans les territoires qu'ils contrôlaient. Cependant, si les conséquences de la participation active d'un grand nombre de femmes aux infractions commises par des groupes terroristes ont peut-être été sous-estimées jusqu'à présent, elles sont aujourd'hui de plus en plus clairement établies et appellent une réponse urgente. Certaines de ces femmes ont peut-être perdu leurs illusions et souhaitent laisser leur passé militant derrière elles pour retrouver une vie normale, mais d'autres peuvent rentrer dans leur pays d'origine en Europe pour y planifier et/ou y commettre des attentats terroristes au nom du groupe terroriste auquel elles appartiennent, ou encore pour y élever leurs enfants en vue d'en faire de futurs terroristes.

Concernant l'évolution de l'engagement des femmes, qui sont passées d'un rôle consistant principalement à soutenir le terrorisme à un rôle actif, un débat préliminaire sur les rôles des femmes au sein de Daech a eu lieu en mai 2016, à l'occasion de la 30^e réunion plénière du Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER). Dans le cadre des suites données à cette réunion, la rapporteure du CODEXTER sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Mme Tanja Kikerekova (« l'ex-République yougoslave de Macédoine »), a préparé un document de réflexion, « ['Les rôles des femmes au sein de Daech](#) », qui a été présenté et examiné lors de la 31^e réunion plénière en novembre 2016. Les discussions ont abouti à l'intégration des thèmes « les femmes et le terrorisme » et « la réponse de la justice des mineurs au terrorisme » dans le [mandat 2018-2019](#) du CDCT.

Daech offre un exemple concret des rôles assignés aux femmes et aux enfants de retour dans leur pays et ayant participé à des infractions terroristes ou liées au terrorisme. Les données provenant des réseaux sociaux montrent que depuis la proclamation du « califat » en juin 2014, plusieurs centaines de femmes occidentales se sont volontairement rendues sur le territoire contrôlé par Daech pour rejoindre ou, selon leurs propres mots, pour « faire la *hijra* (migrer) dans »¹ l'organisation terroriste comme djihadistes et pour y jouer un rôle de soutien (en particulier dans la propagande, la radicalisation, le recrutement,

¹ <https://rm.coe.int/16806b33a7>

l'entraînement et la recherche de fonds) ou un rôle actif (en particulier dans la mise en œuvre du régime de Daech). D'après les chiffres de 2018, 25 % des étrangers (c'est-à-dire ni Syriens ni Irakiens) qui ont rejoint Daech étaient des femmes (13 %) et des enfants (12 %), ce qui signifie que ces groupes composent à eux deux un quart des étrangers de Daech².

Par conséquent, une attention particulière doit être accordée aux femmes et aux enfants qui rentrent dans leur pays ou qui se relocalisent, eu égard à leur rôle actif potentiel, passé et présent, au sein des groupes terroristes et, en conséquence, au niveau élevé de menace qu'ils peuvent faire peser sur les États membres, actuellement ou à l'avenir.

Compte tenu de la diversité des motifs pour lesquels des femmes rejoignent des groupes terroristes, ainsi que des processus de leur recrutement et de leurs rôles, les politiques et les pratiques qui ne tiennent pas compte d'une perspective de genre sont inefficaces. Ceci vaut également pour les enfants qui, au regard de leur jeune âge et de leur développement physique et psychologique, doivent faire l'objet de mesures de prévention et de désengagement spécialement adaptées et bénéficier de normes de responsabilité pour leurs actes, de modalités de poursuites pénales et de garanties procédurales différentes de celles qui s'appliquent aux adultes. Afin d'améliorer la réponse des États membres, les politiques et pratiques antiterroristes nationales doivent donc prendre dûment en considération les questions de genre et intégrer une approche respectueuse de l'enfant.

Par conséquent, il est capital d'accorder une attention particulière aux femmes et aux enfants ayant appartenu à des groupes terroristes et qui, aujourd'hui, rentrent ou tentent de rentrer dans des États membres du Conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe – CDCT

Le Conseil de l'Europe, au moyen de son Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT), attache une très grande importance aux graves problèmes posés par le retour dans leur pays ou la relocalisation de femmes et d'enfants susceptibles d'avoir contribué aux abus perpétrés par divers groupes terroristes.

Conformément aux missions spécifiques du CDCT décrites dans son mandat et aux activités concrètes énoncées dans la [Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme \(2018-2022\)](#) (activité 3.5), une conférence internationale sera organisée sur le thème des femmes et des enfants de retour dans leur pays qui ont été impliqués dans des organisations terroristes à l'étranger. La conférence visera à identifier les problèmes majeurs, les bonnes pratiques et les solutions efficaces pouvant être apportées aux problèmes posés, dans le but d'élaborer des instruments politiques et concrets du Conseil de l'Europe fondés sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme et sur l'État de droit.

Description de la conférence

La conférence internationale permettra aux participants de partager leurs expériences et de débattre des principales questions liées au retour en Europe des femmes et des enfants ayant été impliqués dans des organisations terroristes à l'étranger.

Des organisations terroristes de tous courants idéologiques sont connues pour impliquer les femmes et les enfants dans leurs activités. Le niveau actuellement très élevé de menace que représentent les groupes terroristes agissant par-delà les frontières pour un nombre significatif d'États membres du Conseil de l'Europe a déterminé le choix de consacrer la conférence aux rôles des femmes et des enfants au sein de certains de ces groupes terroristes.

En conséquence, la conférence a été conçue de manière à définir des stratégies réalistes face au retour de combattantes terroristes étrangères, des enfants, partenaires et épouses de combattants terroristes

² <https://icsr.info/wp-content/uploads/2018/07/ICSR-Report-From-Daesh-to-'Diaspora'-Tracing-the-Women-and-Minors-of-Islamic-State.pdf>

étrangers ainsi que des enfants combattants terroristes étrangers, en intégrant les questions de genre et une approche respectueuse de l'enfant dans les politiques et les pratiques antiterroristes des États membres. L'objectif principal de la conférence est d'étudier les diverses approches et contre-mesures nationales des États membres pour faire face à la menace potentielle que font peser ces femmes et ces enfants sur la sécurité en Europe. La conférence portera aussi sur les questions relatives aux victimes concernant les femmes et les enfants.

Le CDCT organisera la conférence en coopération avec le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) et d'autres services et comités compétents de l'Organisation, notamment la Commission pour l'égalité de genre (GEC) et le Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF). La conférence devrait se tenir à Strasbourg (France) en 2020. L'objectif est de réunir de hauts responsables nationaux des autorités compétentes de tous les États membres du Conseil de l'Europe, des représentants d'organisations internationales, des représentants de la société civile, des professionnels qui travaillent avec des femmes et des enfants de retour dans leur pays, ainsi que des universitaires ayant une expérience et une connaissance des questions liées au rôle joué par les femmes et les enfants dans le terrorisme. Des représentants des États non membres participant au Partenariat de voisinage avec le Conseil de l'Europe seront également invités.

Les principaux orateurs et les intervenants des tables rondes, qui seront identifiés en coopération avec d'autres services et comités compétents du Conseil de l'Europe, fixeront le cadre de travail et présenteront des thèmes divers. Les autres participants seront invités à prendre une part active aux débats et à faire de brèves présentations et/ou poser des questions aux intervenants et aux collègues.

Les travaux passés et actuels menés dans ce domaine par les organes pertinents, entre autres, des Nations Unies (ONU) – notamment la CTED-ONU, l'OCTOBRE-ONU, ONU Femmes et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) –, le Réseau de sensibilisation à la radicalisation de l'Union européenne, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (FMLT) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) seront naturellement pris en compte dans la préparation et l'organisation de la conférence pour garantir une valeur ajoutée.

Grandes lignes de l'ordre du jour

La conférence durera deux jours pleins. La séance d'ouverture permettra d'examiner le contexte général dans lequel s'inscrivent les questions liées au rôle des femmes et des enfants dans le terrorisme. Le premier jour, les sujets abordés concerneront la participation des femmes au sein de divers groupes terroristes, ainsi que leur rôle de victimes de tels groupes. Les questions liées au désengagement du terrorisme, lorsqu'une telle approche est possible, seront également évoquées. La seconde journée sera consacrée à la situation des enfants qui ont été impliqués dans le terrorisme ou dans des infractions connexes et à la manière de traiter les questions importantes mais sensibles de la déradicalisation et du désengagement du terrorisme ainsi que de la réintégration et de la réadaptation des enfants, y compris la réponse de la justice des mineurs dans les États membres au problème du terrorisme.

Résultats et réalisations attendus

La conférence devrait fournir à la fois un instantané et une vue d'ensemble de la situation des femmes et des enfants qui sont rentrés ou qui tentent de rentrer dans les États membres après avoir fait partie d'une organisation terroriste à l'étranger. Elle devrait aussi fournir des informations sur les femmes et les enfants en tant que victimes de ces groupes terroristes et des orientations pour les futurs travaux du CDCT dans ce domaine. Sur la base des conclusions de la conférence, le CDCT décidera des suites devant lui être données.